

AG Interclud Vendée 2015



Présidente : Docteur Laure PRIOU

Vice-présidente : Docteur Sophie POTEL

Vice-présidente : Dr Sylviane DE WILDE

Secrétaire : Gaëlle JOLLY

Secrétaire adjoint : Gonzague DE BISSCHOP

Trésorier : Véronique BARRE

Trésorière adjointe : Véronique COMMERNAT

Web master : Hugues AGRES

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Inter Clud Vendée du 17 mars 2015

Présents : Catherine Doucet (Givrand), Hélène Ancelin (Le val fleuri Handi espoir), Sylviane De Wilde (CHCL Les Sables), Véronique Commergnat (CHCL Les Sables), Véronique Barré (Clinique St Charles), Laure Priou (HAD), Marie Luce Blain (Mortagne/Sèvre), de Bisschop Gonzague (Mortagne/Sèvre), Catherine Herniotte (Ass. Handi espoir), Anne Barraud (La Chataigneraie), Dominique Hervouet Chevalier (CHG Mazurelle), Brigitte Besson (CHG Mazurelle), Hugues Agrès (La Roche), Martine Charrier (Corcoué/Logne), Claudine Epiard (Corcoué/Logne), Sophie Potel (EMSP, CHLVO), Gaëlle Jolly (CHG Mazurelle)

Excusés : Dr Jomaa (La Chimotaie), Mme Cousteix (CCAS Chateau d'Olonne), Dr Leroux (qualisanté), Mr Demay, Mme Duranceau (Chateau Guibert)

Tour de table : Présentation des présents

Approbation CR de l' AG du 18 mars 2014

A l'unanimité

Rapport Moral présenté par Laure Priou

- 1 AG, 3 réunions de travail et 4 réunions de bureau.
- Les assises de la douleur le 27/03/2014 sur le thème « la douleur chronique en ville ou en institution, que faire ? »
- Conférence grand public le 26/02/2015 sur le thème « douleur et sport »
- Une nouveauté : l'adhésion des établissements médicaux-sociaux (EMS)
- Travail sur un contenu de formation spécifique pour les EHPAD et EMS

Élection du bureau de l'interclud

Rappel de Laure Priou qu'elle souhaitait déjà quitter la présidence l'an dernier. Après une année supplémentaire elle réitère sa demande et quitte le bureau pour laisser le champ libre à sa remplaçante.

Nécessité que la présidence soit assurée par un médecin. Discussion sur les candidatures possibles.

Sophie Potel et Sylviane De Wilde (nouvelle présidente du CLUD des Sables) sont sollicitées.

Sophie Potel accepte de prendre la présidence en précisant qu'elle a peu de temps disponible et qu'elle n'est pas sur La Roche -sur-Yon.

Sylviane De Wilde accepte d'intégrer le bureau.

Tiers sortant : Laure Priou, Hugues Agrès, Gonzague de Bisschop.

Demande aux membres présents si postulants au bureau : personne ne se manifeste.

Se représentent dans le tiers sortant : Hugues Agrès et Gonzague de Bisschop (arrêt de Laure Priou).

Elections : Le bureau de l'interclud est élu à l'unanimité a savoir :

- Présidente : Dr Sophie Potel
- Vice-présidente : Dr Sylviane De Wilde
- Vice-présidente : Catherine Herniotte.
- Trésorière : Véronique Barré
- Trésorière adjointe : Véronique Commergnat
- Secrétaire : Gaëlle Jolly
- Secrétaire adjoint : Gonzague de Bisschop
- Webmaster : Hugues Agrès qui entend passer la main au cours de l'année à venir et donner aux membres bureau la possibilité d'alimenter le site à partir des infos et documents transmis (a la secrétaire) par les différentes structures de l'interclud

Rappel aux structures adhérentes de communiquer leurs actions, documents, diaporamas...au bureau (secrétaire) pour alimenter le site.

Bilan financier présenté par Véronique Barré

Situation financière saine avec un excédent de 1218,12 €

Bilan des assises : - 300€ ce qui est très raisonnable au regard de la qualité de la journée et notamment de la présence de David Lebreton.

Problème pour quelques règlements des assises car certains établissements attendaient des remboursements mais comme l'Interclud n'est pas labellisé « organisme de formation »...

Formation de cette qualité pour les adhérents à seulement 20 € !

- montant des cotisations pour 2015 : proposition d'augmenter la cotisation de 50 à 60 € et 110 € pour les établissements multisites. Cette augmentation peut se justifier (à argumenter lors de l'appel à cotisation) par :

- Pas d'augmentation depuis le début (8 ans)
- Augmentation des différents frais
- Retour sur investissement lors d'événements comme les assises (formation peu onéreuse)

Bilan des assises

123 participants.

Résultats de l'enquête effectuée auprès des participants : 48 très satisfaits, 34 satisfaits et 5 assez satisfaits.

Le coût de location de salle par l'IFPS semble excessif, il faudra réfléchir à d'autres lieux pouvant accueillir les prochaines assises.

Assises 2016 : il faut rapidement se fixer sur la thématique afin de contacter au plus vite un intervenant pour la séance plénière. (thématique abordée le matin et ateliers pratiques l'après midi) .

Quelques idées autour de la table : D. et culture, D. et croyance, l'expression de la D. (non verbal, non communicant), D. en EHPAD, D. et démence, D. en santé mentale...

L'ouverture de l'interclud vers les EMS peut rendre ce type de sujets très attractif.

Proposition d'ateliers : Snoezelen, socio-esthétique...

Démarche de structuration organisme de formation.

Il semble compliqué que l'interclud puisse devenir organisme indépendant de formation.

Les établissements sont en demande de formations. Comment l'interclud peut répondre à ces demandes ?

Afin que les formations proposées par l'interclud soient reconnues DPC il serait préférable de les proposer sous l'égide de l'IFPS ou du REDO.

Par exemple : utiliser le n° d'agrément du REDO pour les Assises permettrait aux établissements d'inclure les Assises dans leur plan de formation et ainsi de pouvoir prétendre à remboursement.

Le fait de « s'adosser » à une structure telle que l'IFPS permettrait à l'interclud de s'occuper du contenu des formations en déléguant l'aspect logistique à l'IFPS.

Programme de formation de l'interclud à préparer pour pouvoir être opérationnel pour 2016.

- Formation douleur à destination des EHPAD et EMS avec contenu adapté en fonction des spécificités (2 formations différentes).

Renouvellement de l'EPP

L'Interclud fait partie de Qualisanté (remplace la crique depuis son rapprochement avec la structure de Loire Atlantique) en tant que collaborateur. Participation de Sophie Potel, titulaire et Catherine Herniotte, suppléante.

EPP « évaluation de la prise en compte de la douleur auprès des personnes dyscommunicantes » est prête et sera reconnue DPC

Formation dans les établissements avant enquête. Bien penser à faire émarger pour reconnaissance DPC. Données saisies en ligne. L'analyse faite par Qualisanté permettra un état des lieux Vendée et Loire Atlantique.

Conférence grand public

La question est posée sur la pertinence de cette conférence : peu de participants (50 personnes) et une très grande majorité de soignants. Quitte à s'adresser aux soignants, il vaut mieux sans doute privilégier les assises.

Décision de ne proposer une conférence grand public qu'un an sur deux en alternance avec les assises soit en 2017 (2016 année assises). Quelques thèmes évoqués : D. et travail, fibromyalgie, algodystrophie...

Réalisations et projets des différents établissements présents

CHLVO

- Plan sur 4 ans : urgences, santé mentale, médico social, EPP algoplus
- Travail sur les moyens non médicamenteux : positionnement, thermothérapie, cryothérapie...
- Formation de 3 jours et demi tous les ans.
- Formation D. en santé mentale en projet.
- Protocole urgences : D. chez l'enfant (un kit dans chaque box)
- Formation MEOPA
- Communication CLUD en interne : « le petit mot du CLUD »
- Prolématique de douleurs post-op/ radio à J+1 lors de la manutention, travail sur les interdosés et audit envisagé...

EMSP La Chataigneraie

- Formations tous les ans (3 jours)
- Douleurs et mobilisations (enquête)
- Durée et délais de l'action des antalgiques (tableau)

AG Interclud Vendée 2015

- Transmissions sur prise en charge de la douleur (évaluation entrée, traitement, réévaluation)
- 2015 année d'accréditation et OK pour refaire EPP algoplus.

CHS

- Phase de bilan : 10 ans de clud. Redynamiser.
- 3 axes : Communication (intranet), formation, prévention.
- Projet d'une journée d'étude permettant de proposer un poster.
- Communiquer sur l'instance CLUD
- Formation/action
- Représentativité du CLUD : faire en sorte qu'il y ait un référent et un DU dans chaque unité.

Corcoué

- Stand by car beaucoup de changements
- Le clud est une sous commission de la CME.
- Remise à jour de la commission de SP
- Projet de travail sur les échelles. Utilisation de Painad (échelle américaine non validée)

Handi-Espoir avec le foyer de vie le Val Fleuri et la maison MC Mignet

- Peu de personnel formé à la douleur
- Travail pour élaborer un document et former au moins un référent douleur/ unité.

Les jardins de Cybèle, EPADH à Givrand

- Révision du protocole de prise en charge de la douleur
- chez les patients non communicants
- Moyens non médicamenteux
- Évaluation et pas seulement signalement
- Projet de nommer une IDE référente douleur.

Hôpital des Sables d'Olonne

- Finalisation de certains protocoles (surtout pédiatrie)
- Réunions de référents douleur : 2 réunions d'une journée (magistral le matin et pratique l'après midi). Ces réunions sont vraiment efficaces.
- formation sur l'évaluation de la douleur en santé mentale au Foyer Godet

AG Interclud Vendée 2015

-formation en hypnose thérapeutique du médecin algologue et infirmière douleur

- Projet sur la sédation terminale (protocole , guide de pratique)

Clinique Saint Charles

- Réunions, formation du personnel

- Enquête auprès des patients

- EPP douleur en obstétrique

- EPP sur le traitement des douleurs lors d'interventions endoveineuses (traitement des varices) : EMLA, paracétamol, MEOPA...

- Projet de réalisation d'un poster sur les antalgiques en pédiatrie (en fonction des âges)

- Travail sur les ordonnances de sortie (en général pas de palier 2) et l'appel du lendemain.

- Tous les 2 mois : « le petit mot des cludeuses)

HAD

- Mise en place du MEOPA

- Certification : effet très positif sur SP et prise en charge de la douleur

- Protocoles médicamenteux

- Formation hypnose

- 6 agents aux assises

- Groupe de travail (SP) en lien avec CHD sur les KT intra-thécaux pour éviter de se rendre à Nantes ou Angers pour le remplissage de la cassette

- Document d'information pour les patients sur les morphiniques

Mortagne-sur-Sèvre

2014 à été une année de restructuration pour préparer la fermeture du long séjour au 1^{er} janvier 2015. Aucune entrée en 2014 hormis les 20 résidents de la MAS ouverte mi-octobre.

- Formation bientraitance à tout le personnel : information sur la loi Léonetti

- Poursuite des EPP sur l'évaluation à l'entrée, l'évaluation lors d'une plainte, la consommation d'antalgiques.

- DU pour 2 agents avec un travail sur les soins bucco-dentaires.

Questions diverses

- Mise à jour du site interclud : composition des Clud, contacts ...

AG Interclud Vendée 2015

- Recensement des DU douleur sur le département.
- Gaëlle Jolly (et peut-être Véronique Commergnat) accompagnera Sophie Potel à qualisanté pour la mise au point de l'EPP algoplus.
- Hugues prend contact avec l'IFPS pour les projets de formations.